

pour : 20  
contre : 0  
abstention : 6 ( ZBI, FP, JE, DD, DZ, LZ)

Rapporteur : N. HOUDRY

### **Exposé des motifs**

L'urbanisation et l'imperméabilisation croissante des sols ont de nombreuses conséquences sur le cycle de l'eau, mais aussi sur la qualité de vie. Si les projets de constructions nouvelles prennent mieux en compte la gestion des eaux de pluie par des ouvrages végétalisés, désimperméabiliser l'existant n'est pas toujours réalisé lors du réaménagement ou de la requalification de quartiers.

Les cours d'écoles représentent des surfaces importantes et un potentiel de désimperméabilisation fort. Elles sont également un lieu de vie et de passage où se croisent enfants, parents, enseignants... qui peuvent être sensibilisés au cycle de l'eau et à l'importance de l'infiltration. C'est pourquoi l'agence de l'eau, dans le cadre de l'opération « cours d'écoles, bulles de nature », a lancé un programme d'aides spécifiques pour favoriser la gestion intégrée des eaux de pluie en milieu scolaire en intégrant un volet pédagogique sur le cycle de l'eau.

Ce programme permet de financer les études préalables, assistant à maîtrise d'ouvrage, concertation, études techniques à hauteur de 70%, les travaux de gestion intégrée des eaux de pluie et de végétalisation à hauteur de 60% minimum, ainsi que la récupération des eaux de pluie.

La mairie de Pulnoy s'est signalée à l'Agence de l'Eau dès 2020 en annonçant une volonté de végétalisation et de gestion intégrée des eaux pluviales d'au moins une cour d'école de Pulnoy.

### **Délibération**

**Considérant** les subventions versées par l'agence de l'eau au titre de la végétalisation et gestion intégrée des eaux pluviales des cours d'écoles ;

**Considérant** l'avis favorable des Commissions en date du 17 septembre 2024 ;

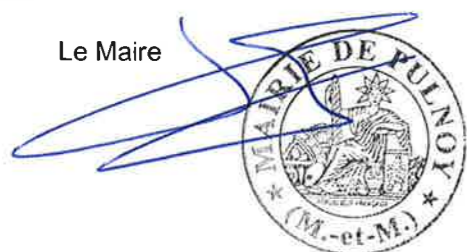
Le Conseil Municipal :

- **Autorise** Monsieur le Maire à solliciter une subvention à l'agence de l'eau Rhin-Meuse ;
- **Approuve** le plan de financement prévisionnel de l'opération, joint à la présente délibération ;
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents afférents à cette demande de subvention.

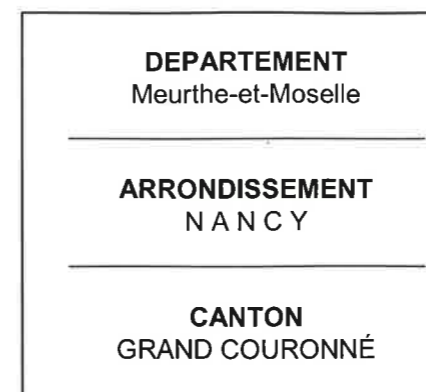
PJ : plan de financement prévisionnel

Le Maire certifie que la liste de délibérations de cette délibération a été publiée sur le site internet de la Mairie le 03/10/2024 et que la convocation a été faite le 24/09/2024.

Le Maire



POUR COPIE CONFORME  
PULNOY, le 03 octobre 2024  
Le Maire,  
Marc OGIEZ



### **EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Du 30 septembre 2024**

L'An deux mil vingt-quatre, le 30 septembre, le Conseil Municipal de la Commune de PULNOY étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Marc OGIEZ.

#### Étaient présents :

Mmes et MM. OGIEZ HOUDRY CASTELA BADER ANDRE MASSON N. JACOB DEHAYE C. JACOB WERHLEN. MATHIS DENIS DEMARNE BABIN ENEL BEN ISMAIL DEVITERNE

#### Absents excusés :

B. JEANDEL a donné pouvoir à ML. MASSON

MC. DANNEBEY a donné pouvoir à C. JACOB

C. FRANCHE a donné pouvoir à L. BABIN

L. SCHIEL a donné pouvoir à A. CASTELA

C. SIMEANT a donné pouvoir à A. ANDRE

R. CORBERAND a donné pouvoir à M. OGIEZ

L. ZIETERSKI a donné pouvoir à J. ENEL

D. ZIETERSKI a donné pouvoir à D. DEVITERNE

F. PERROLLAZ a donné pouvoir à Z. BEN ISMAIL

#### Absente :

S. DUSSIAUX

Il a été procédé conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil, Jean ENEL, ayant obtenu la majorité de suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

\_\_\_\_OBJET\_\_\_\_  
**Demande de subvention à l'Agence de l'Eau**

**Nomenclature ACTES : 7.5 FINANCES LOCALES - Subventions**

#### Nombre de Conseillers :

en exercice : 27

présents : 17

votants : 26